



Centre d'épreuves écrites : ..... N° de place : .....

Nom patronymique : .....  
(Nom de naissance)

Nom d'usage : .....  
(Nom d'époux(se), veuf(ve), nom de l'autre parent accolé au nom patronymique)

Prénoms : .....  
(Soulignez le prénom usuel)

IRA de Formation : .....

IRA DE FORMATION :

*g.r.c.*

**CONCOURS EXTERNE D'ACCES AUX  
INSTITUTS REGIONAUX D'ADMINISTRATION  
SESSION 2008**

*Épreuves écrites du mardi 20 janvier 2009*

*Série de questions appelant une réponse courte, portant sur  
des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, de la gestion des ressources humaines, des  
questions sociales, des finances publiques, et de l'économie,*

*Durée : 4 heures – coefficient : 4*

*(dont 2 pour le droit public, les questions européenne et les questions sociales et coefficient 2 pour les finances  
publiques la gestion des ressources humaines et l'économie).*

**AVERTISSEMENT**

**→ Questions à réponse courte :**

Chaque réponse est notée sur 10 points. La réponse ne doit pas dépasser la place disponible. (20 lignes).

Le jury du concours a retenu six questions.

Le barème de l'épreuve est le suivant :

<u>Droit public :</u> 2 questions à réponse courte à 10 points	<b>20 points</b>
<u>Questions européennes</u> 1 question à réponse courte à 10 points	<b>10 points</b>
<u>Finances publiques</u> 1 question à réponse courte à 10 points	<b>10 points</b>
<u>Économie</u> 2 questions à réponse courte à 10 points	<b>20 points</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60 points</b>

Avant de commencer à composer, vérifier que le questionnaire qui vous a été remis comporte toutes les questions ; signalez immédiatement aux surveillants toute anomalie (page manquante, mal reproduite...).

→N.B. – Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer la provenance de la copie. Ne rien inscrire dans les parties grisées.





